

NET INFOS

Mardi 23 juillet 2024



[M.Faid préside une réunion de la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme](#)



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, lundi au siège du ministère, une réunion extraordinaire de la Commission nationale d'évaluation des risques de

blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, indique un communiqué du ministère des Finances.

Dans une allocution prononcée lors de la rencontre, qui constitue la 2e réunion complémentaire de la série des réunions extraordinaires de la Commission nationale, le ministre a salué les efforts consentis dans le cadre du Comité National de Coordination, ainsi que des équipes de travail chargées du parachèvement du rapport d'évaluation nationale des risques dans les délais impartis, ajoute la même source.

Dans l'objectif de réaliser les résultats escomptés, notamment pour les futurs travaux, M. Faid a incité "tout un chacun à poursuivre le travail sérieux", selon le communiqué.

Avant d'aborder l'ordre du jour, la parole a été donnée au Secrétaire général (SG) du ministère de la Défense nationale (MDN), en sa qualité de vice-président de la Commission, qui a mis l'accent sur plusieurs points, notamment la nécessité d'enrichir le projet du rapport partiel sur l'évaluation des risques et la stratégie nationale de prévention des risques de blanchiment d'argent, outre la nécessité de prendre en compte les estimations concernant les niveaux des risques des secteurs concernés, et l'intensification des efforts afin de lever le plus grand nombre de réserves, saluant au terme de son intervention, les équipes de travail pour toutes les remarques formulées, notamment celles relatives à la cohérence des données et l'absence de contradictions.

Dans ce cadre, le chef du projet a passé en revue les importantes modifications apportées au rapport en tenant en compte des propositions présentées par le MDN, la Direction générale des Impôts, la Direction générale du Domaines national (DGDN) et la Direction nationale de la Sûreté nationale (DGSN).

Parmi les propositions mises en exergue par le chef du projet, le communiqué a mentionné les axes suivants: le renforcement du cadre juridique et réglementaire, le renforcement et l'enrichissement du cadre institutionnel, ainsi que le changement des Statuts de la Cellule du Renseignement financier (CRF).

Ces amendements interviennent suite à l'évaluation du niveau des risques pour les secteurs concernés et la classification des crimes selon la catégorie.

Ces propositions ont permis la prise de plusieurs décisions approuvées par tous les membres, notamment l'adoption du rapport national partiel sur l'évaluation des risques du blanchiment d'argent et la stratégie nationale de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent, la généralisation de l'executive summary dudit rapport à l'ensemble des organismes concernés par la définition et la mise en œuvre des

mesures de contrôle et dissuasives, outre la publication de l'executive summary des résultats du rapport national partiel sur le site officiel de la CRF, selon le communiqué du ministère.



السيد فايد يترأس اجتماع اللجنة الوطنية لتقييم مخاطر تبييض الأموال وتمويل الإرهاب



- ترأس وزير المالية, لعزير فايد, اليوم الاثنين بمقر الوزارة, اجتماعا في دورة غير عادية للجنة الوطنية لتقييم مخاطر تبييض الأموال وتمويل الإرهاب وتمويل انتشار أسلحة الدمار الشامل, حسبما أفاد به بيان لوزارة المالية.

وفي كلمته خلال اللقاء, الذي يعد الاجتماع التكميلي الثاني من سلسلة الاجتماعات عبر الدورات غير عادية للجنة الوطنية, ثمن الوزير, الجهود المبذولة في إطار لجنة التنسيق الوطنية, وفرق العمل المكلفة باستكمال تقرير التقييم الوطني للمخاطر في آجاله المحددة, يضيف ذات المصدر.

والتزاما ببلوغ النتائج المرجوة خاصة تلك الأعمال المنتظرة مستقبلا, حث السيد فايد "الجميع على مواصلة العمل الجاد", يقول البيان.

وتناول هذا الاجتماع, حسب الوزارة, الموضوع المدرج في جدول الأعمال, المتعلق بمواصلة ومناقشة التقرير الجزئي لتقييم المخاطر والاستراتيجية الوطنية المتعلقة بها واعتمادها من قبل اللجنة الوطنية.

وقبل التطرق إلى جدول الأعمال, أحييت الكلمة إلى السيد الأمين العام لوزارة الدفاع الوطني بصفته نائب رئيس اللجنة, حيث سلط الضوء على عدة نقاط أبرزها ضرورة إثراء مشروع التقرير الجزئي لتقييم المخاطر والاستراتيجية الوطنية للوقاية من مخاطر تبييض الأموال, وكذا التأكيد على ضرورة الأخذ بعين الاعتبار تقدير مستوى مخاطر القطاعات المعنية وتكيف الجهود والوتيرة لرفع أكبر عدد من التحفظات, منوها في الأخير باستجابة فرق العمل لكل الملاحظات المقدمة خاصة تلك المتعلقة بتناسق البيانات وخلوها من التناقضات.

وفي هذا الصدد, استعرض رئيس المشروع أهم التعديلات التي أجريت على التقرير أخذاً بالاعتبار الاقتراحات المقدمة من طرف وزارة الدفاع الوطني, المديرية العامة للضرائب والمديرية العامة للأمن الوطني والمديرية العامة للأمن الوطني.

ومن بين التعديلات التي سلط عليها الضوء رئيس المشروع, ذكر البيان المحاور التالية : تعزيز الإطار القانوني والتنظيمي, تعزيز وإثراء الإطار المؤسسي وكذا تغيير القانون الأساسي لخلية الاستعلام المالي.

وجاءت هذه التعديلات على أساس تقدير مستوى المخاطر للقطاعات المعنية وتصنيف الجرائم حسب الفئة.

وبناء على هذه التعديلات, تم الخروج بعدة قرارات والتي صادق عليها كل الأعضاء, أهمها اعتماد التقرير الوطني الجزئي لتقييم مخاطر تبييض الأموال والإستراتيجية الوطنية للوقاية منه ومكافحته, تعميم التلخيص التنفيذي للتقرير الوطني الجزئي لتقييم مخاطر تبييض الأموال والإستراتيجية الوطنية للوقاية منه ومكافحته على كافة الجهات الخاضعة لتحديد وتنفيذ التدابير الرقابية والردعية الملائمة, وكذا تعميم ملخص تنفيذي لنتائج التقرير الوطني الجزئي على الموقع الرسمي لخلية معالجة الاستعلام المالي, حسب بيان الوزارة.



[Le président de la République reçoit le président de la Douma de la Fédération de Russie](#)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi à Alger, le président de la Douma de la Fédération de Russie, M. Viatcheslav Viktorovitch Volodine, indique un communiqué de la présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem et le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane.



[Sonatrach: mesurer les émissions de gaz torchés et de méthane grâce aux images satellites de l'ASAL.](#)

Le groupe Sonatrach compte utiliser les images satellites de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) pour mesurer les émissions de gaz torchés et de méthane, a-t-on annoncé lundi à Alger.

L'annonce a été faite en marge de la cérémonie de signature de la nouvelle stratégie climat de Sonatrach par le Directeur général du groupe, Rachid Hachichi, sous la présidence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb.

La représentante de l'Agence spatiale algérienne, Farah Benharrats, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'agence entendait, dans le cadre de cette stratégie, collaborer avec Sonatrach pour mesurer les émissions de gaz torchés à travers le traitement des images satellites.

Quant aux émissions de méthane, l'intervenante a indiqué que l'ASAL comptait réaliser une étude pour le compte de Sonatrach afin d'évaluer ces émissions.

La nouvelle stratégie climat de Sonatrach s'articule autour de plusieurs axes tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation du niveau d'intégration des énergies renouvelables et le développement des solutions de séquestration naturelle et technologique du carbone.



[Le président de la Douma, au terme de son audience avec le président Tebboune : «l'Algérie est un partenaire stratégique»](#)



Au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Viatcheslav Viktorovitch Volodine a affirmé que l'Algérie est un «pays ami» et un «partenaire stratégique» de son pays, qui veille à hisser les relations entre les deux pays à des niveaux supérieurs. «Nous avons avec l'Algérie des positions convergentes sur différentes questions internationales et régionales. Nous considérons l'Algérie comme un pays ami et un partenaire stratégique, et nous veillons à hisser nos relations à des niveaux supérieurs», a déclaré le président de la Douma russe. Après avoir évoqué la visite «historique» effectuée par le président de la République en Russie l'année dernière, laquelle a donné une «forte impulsion au développement de nos relations dans tous les domaines», M. Viatcheslav Viktorovitch Volodine a précisé que

sa rencontre «importante et fructueuse» avec le président de la République avait permis d'aborder plusieurs sujets, «qui ont vocation à développer nos relations qui remontent à l'époque de l'Union soviétique». Dans le même sillage, il a souligné l'importance de développer les relations parlementaires entre l'Algérie et la Russie, dans le cadre de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi, signé l'année dernière à Moscou, par les Présidents Abdelmadjid Tebboune et Vladimir Poutine. «Les relations parlementaires doivent contribuer au développement des autres volets de nos relations bilatérales, qui se développent avec un dynamisme notable», a-t-il soutenu.



Blanchiment d'argent, financement du terrorisme et d'armes de destruction massive : Adoption du Rapport Partiel du Comité ad-hoc.



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé ce jour, lundi 22 juillet 2024, une réunion du Comité national chargé d'évaluer les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, au siège du ministère des finances. La réunion du Comité, à laquelle a assisté le secrétaire général du ministère de la défense nationale en sa qualité de vice-président du Comité ainsi que des cadres des ministères concernés, a eu comme ordre du jour essentiel la poursuite et la discussion du rapport d'évaluation partiel.

C'est la deuxième réunion complémentaire d'une série de sessions extraordinaires du Comité national.

Dès l'entame de son intervention, le ministre des finances a mis en lumière les efforts déployés dans le cadre du Comité national de coordination et des équipes de travail chargées de finaliser le rapport national d'évaluation des risques dans les délais

impartis. Afin d'atteindre les résultats souhaités dans les délais impartis, il a exhorté tout le monde à continuer de travailler sans discontinuer.

Pour sa part, le Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, Vice-Président du Comité, a souligné la nécessité d'enrichir le projet de rapport partiel pour l'évaluation des risques ainsi que la stratégie nationale de prévention des risques de blanchiment d'argent. Il a aussi mis l'accent sur le besoin de prendre en compte l'évaluation du niveau de risques des secteurs concernés et l'adaptation des efforts et du rythme pour lever le plus grand nombre de réserves. Il a ainsi pris note de la réponse des équipes de travail pour l'ensemble des observations soumises, notamment celles liées à la cohérence des données et à l'absence de contradictions.

Dans cette optique, le chef de projet a examiné les modifications les plus importantes apportées au rapport, en tenant compte des suggestions présentées par le ministère de la Défense nationale, la Direction générale des impôts, la Direction générale Domaines et la Direction générale de la sécurité nationale.

Parmi les modifications soulignées, il faut noter celle ayant trait au renforcement du cadre juridique et réglementaire, au renforcement et l'enrichissement du cadre institutionnel et à la révision de loi fondamentale de la Cellule d'Enquête Financière.

Ces modifications reposent sur l'évaluation du niveau de risque pour les secteurs concernés et la classification des délits par catégorie.

A la fin de la réunion, plusieurs décisions ont été prises et approuvées par tous les membres, à la lumière des modifications apportées :

- 1- l'adoption du rapport national partiel d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre celui-ci
- 2- la diffusion du résumé du rapport national partiel d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de la stratégie nationale pour le prévenir et le combattre, à toutes les parties, chargées d'identifier et de mettre en œuvre les mesures de contrôle et de dissuasion appropriées
- 3- la diffusion d'une synthèse des résultats du rapport national partiel sur le site officiel de la Cellule de traitement du renseignement financier.

Nouvelle classification de l'Algérie par la Banque mondiale

Sur la voie de l'émergence

L'Algérie vient de réaliser une prouesse économique extraordinaire. Elle est passée dans la classification de la Banque mondiale de la 3e catégorie «Revenu à intermédiaire inférieur» à la 2e catégorie «Revenu à intermédiaire supérieur». Cette classification n'est pas fantaisiste mais elle émane d'un rapport bien étayé et fondé sur des études comparatives en rapport avec l'indice de développement et d'amélioration de la situation économique et financière. Donc, la classification renseigne et montre on ne peut plus clairement que l'économie algérienne et ses finances ont connu un bond spectaculaire durant les cinq dernières années.

La Banque mondiale ne fait pas de cadeau, elle se réfère à des critères propres à sa conception caractérisée par la rigueur et le pragmatisme. Dans ce sens, les experts de la Banque mondiale ont établi un rapport qui, dans l'encense de l'économie algérienne et de ses finances. Le rapport de la Banque mondiale a souligné que ce passage évolutif et positif a été «rendu possible grâce au bilan économique de l'an 2023». Avec cette dernière classification, l'Algérie vient d'avoir un Revenu national brut (RNB) par habitant à 4 960 dollars américains. Ce saut qualitatif est justifié par la politique économique menée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui commence à donner ses fruits maintenant. Dans ce sens, Cyril Desponts, économiste principal de la Banque mondiale pour l'Algérie, a déclaré que «les données non conventionnelles apportent de la précision et de l'agilité à notre analyse car elles sont désagrégées dans le temps et l'espace, et disponibles rapidement. Début 2024, ces données indiquent que l'activité reste dynamique à travers le pays, mais à un degré moindre dans les régions productrices de pétrole affectées par les réductions de quotas, et (que) les régions de l'Est ont connu une reprise des précipitations et du développement des cultures, ce que nous reflétons dans nos projections macroéconomiques». Cette analyse, qui se base sur l'utilité des sources de données alternatives, atteste de l'amélioration des indices macroéconomiques de l'économie de l'Algérie. Le rapport de la Banque mondiale avait souligné «l'importance des réformes récentes et la nécessité d'accélérer la diversification en soutenant les investissements privés dans les secteurs hors hydrocarbures. **La loi relative à l'investissement de 2022, la loi**

monétaire et bancaire de 2023, l'adhésion formelle à l'Accord de libre-échange continental africain, la loi sur le foncier économique de 2023 et le lancement des réformes des banques publiques visent à stimuler l'investissement privé pour favoriser la diversification. Renforcer ces efforts est crucial car l'investissement public, autrefois moteur de la croissance de l'Algérie, est contraint par la croissance des dépenses courantes».

Kamel Braham, représentant résident de la Banque mondiale en Algérie, a été plus explicatif et analytique à propos de cette nouvelle classification que vient d'enregistrer l'Algérie en soulignant qu'«en 2022 et 2023, les autorités algériennes ont accéléré les efforts de numérisation et placé le renforcement des systèmes de données au rang de priorité nationale», et d'ajouter : «En plus de soutenir l'élaboration des politiques publiques, des données économiques robustes réduisent l'incertitude économique et soutiennent l'investissement, la croissance et la diversification.» Le même rapport affirme que «la croissance économique de l'Algérie est restée dynamique en 2023, le PIB enregistrant une hausse de 4,1%, tirée par les solides performances des secteurs hors hydrocarbures et des hydrocarbures. L'activité économique a été stimulée par une consommation privée dynamique et une forte croissance de l'investissement, alimentant une augmentation marquée des importations».

La classification de la Banque mondiale se réfère à des critères et mécanismes répondant aux exigences imposées par ses experts. Parmi ses exigences prises en considération «la croissance économique, le taux de l'inflation, des taux de change et de l'évolution démographique». Avec cette classification émise par la Banque mondiale, l'Algérie est en train de se placer dans le giron des pays émergents. Cette place sera renforcée et consolidée durant l'année 2025, comme cela est prédit par les analyses qu'avancent les experts de la Banque mondiale.



[Le pétrole débute la semaine à moins de 82 dollars](#)

[Le baril s'enfonce](#)

Le Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien, se tassait de 0,75 cent, hier, vers 14h20 pour s'échanger à 81,88 dollars.

Les prix du pétrole ne sont pas partis du bon pied, hier en cours d'échanges, pour effacer leurs pertes enregistrées en fin de semaine passée, notamment. Les deux références internationales du marché mondial de l'or noir avaient lourdement chuté vendredi dernier. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre avait perdu 2,48 dollars pour finir à 82,63 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate, avec échéance en août avait, quant à lui, lâché 2,69 dollars pour afficher 80,13 dollars. La référence américaine a même frôlé le seuil symbolique de 80 dollars, en-dessous duquel elle n'est plus descendue depuis un mois. Les prix du pétrole qui avaient pourtant réalisé une remarquable remontée après s'être enfoncés sous la barre des 80 dollars au lendemain de l'annonce, le 2 juin dernier, par l'Opep+ de la possible fin de certaines coupes de production au quatrième trimestre de l'année en cours, ont carrément flanché. Une mauvaise passe qu'ils ne semblent pas encore en mesure de surmonter. La prime de risque que représente le contexte géopolitique avec le ton qui monte entre l'entité sioniste et les houthis du Yémen est apparemment ignorée par le marché de l'or noir focalisé sur la Chine, premier importateur mondial d'or noir. Hier vers 14h20 le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre perdait 0,75 cent pour afficher 81,88 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate, avec échéance en août a, quant à lui, lâché 82 cents à 79,31 dollars. Se retrouvant ainsi pour la première fois depuis la mi-juin sous la barre symbolique des 80 dollars. Les prix du pétrole évoluaient en nette baisse pris, en tenailles, entre d'un côté la santé économique chinoise qui laisse craindre une demande en berne, et de l'autre, des tentatives pour enclencher une relance comme la baisse de taux de la banque centrale chinoise. Les cours avaient commencé la séance européenne en montant légèrement « après la réduction inattendue des taux d'intérêt en Chine, une décision de la Banque populaire de Chine visant à soutenir l'économie » qui pourrait « réduire légèrement les inquiétudes concernant la demande de pétrole brut » du pays, commente Samer Hasn, analyste chez XS. La banque centrale chinoise a en effet réduit, hier, deux taux d'intérêt de référence, dans l'espoir de stimuler la croissance chancelante de la deuxième économie mondiale, après une série d'indicateurs économiques décevants. Le géant asiatique est en proie à une crise inédite de son vaste secteur immobilier, à une consommation toujours faible et à un taux de chômage élevé chez les jeunes. Et un an et demi après la levée des restrictions sanitaires qui pénalisaient l'activité, la reprise post-Covid tant espérée a été brève et moins robuste qu'escompté. Les experts y sont allés de leurs commentaires. « La stagnation de l'économie (chinoise) se reflète inévitablement dans les diverses données pétrolières », a souligné Tamas Varga, de PVM Energy. « Le pays, qui est censé être le cœur battant de la croissance de la demande de pétrole, a demandé, en moyenne 2,3% de pétrole brut

étranger au cours du premier semestre de l'année » par rapport à la même période en 2023, a-t-il fait remarquer. La semaine sera « marquée par une série de données clés pour les marchés de l'énergie, qui aideront à déterminer l'état de l'activité économique, que ce soit aux États-Unis ou dans la zone euro », note Samer Hasn. En attendant le baril est sur le gril...



Les modalités de financement des programmes publics de logement fixées

Les modalités de mise à disposition de la Banque nationale de l'habitat (BNH) du financement relatif aux programmes de Logements publics locatifs (LPL), des voiries et réseaux divers (VRD) et des aides de l'Etat pour l'accès aux logements, ainsi que les modalités de sa rémunération, ont été fixées par un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n 47.

Il s'agit de l'arrêté interministériel signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et le ministre des Finances, le 3 juin dernier. Selon ce nouveau texte, les crédits budgétaires notifiés par le ministère des Finances sont mis à la disposition de BNH par le ministère de l'Habitat sur la base d'opérations inscrites au titre d'un exercice budgétaire, matérialisées par des « décisions d'inscription » identifiant le maître d'ouvrage délégué désigné et des données du projet, dans le cadre des programmes LPL et de VRD primaires et secondaires.

Le transfert des crédits à la BNH en 4 tranches

Ces opérations font l'objet de convention de financement entre la BNH et les maîtres d'ouvrages délégués désignés pour leur prise en charge, précise la même source. La rémunération de la BNH, en contrepartie de la gestion financière des programmes LPL et des VRD primaires et secondaires, est fixée à 1 % du montant des paiements opérés qu'elle facture trimestriellement au ministère de l'Habitat.

S'agissant des programmes d'aide pour l'accès au logement au titre des dépenses de transfert, les crédits budgétaires notifiés par le ministère des Finances sont mis à la disposition de la BNH par le ministère de l'Habitat sur la base de la répartition physique et financière du montant retenu par nature d'aides. Le transfert des crédits à la BNH s'effectue en quatre tranches de 25 % chacune, après accord des services du ministère des Finances sur un rapport justifiant l'état d'exécution de la dotation des crédits allouée de chaque trimestre.

La BNH rémunérée sur facture de chaque prestation fournie

La rémunération due au titre de la gestion financière des aides destinées aux programmes de logements, est fixée à 1 % appliqué sur les décaissements opérés, que la BNH facture trimestriellement au ministère de l'Habitat. La BNH est rémunérée sur facture de chaque prestation fournie, après « service fait » visé par les services du ministère de l'Habitat.

Ainsi, les dispositions de l'arrêté interministériel du 14 janvier 2016 définissant les modalités de mise à disposition de la Caisse nationale du logement (CNL) du financement relatif aux programmes de logements publics et des voiries et réseaux divers primaires et secondaires, sont abrogées.



Zahana insiste sur l'approche économique

Zahana a affirmé , lundi à Mostaganem, que l'approche économique est celle qui déterminera à l'avenir les orientations et les visions concernant les ports, les aéroports et les différentes infrastructures relevant du Secteur des transports.

Zahana, accompagné du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a affirmé, après avoir visité la base aérienne pour l'évacuation sanitaire et la lutte contre les incendies de l'aéroport de Sayada, que «l'activité et la croissance économique au niveau des différentes wilayas sont ce qui détermine toutes les orientations et les visions concernant les ports, les aéroports et les différentes infrastructures relevant du secteur des Transports ».

13 projets d'investissement

Le ministre des Transports a ajouté que « les ports et les infrastructures dont dispose la wilaya de Mostaganem, ainsi que son tissu économique, peuvent lui permettre d'atteindre une position nationale dans plusieurs spécialités liées à ses qualifications naturelles et à ses capacités économiques ». Après avoir rappelé que «la valeur économique est ce qui déterminera les politiques», il a précisé que «cette structure de base (la base aérienne) peut être un moteur entraînant avec elle d'autres activités et de nouvelles dimensions dans les années à venir». Il a inspecté cet établissement géré par la société Tassili Travail Aérien (filiale de Sonatrach), qui contribue au plan national d'évacuation sanitaire et de lutte contre les incendies de forêt, grâce à une flotte

composée de 4 avions bombardiers d'eau, d'un avion de soutien logistique et d'un hélicoptère pour l'évacuation sanitaire.

Avant cela, les deux ministres ont inspecté les travaux d'aménagement de la zone industrielle Al Borjiya (commune de Al Hseyan) dans ses deux phases 1 et 2, qui peuvent fournir respectivement 465 et 427 lots de terrain, principalement destinés à l'exploitation industrielle, ainsi que des espaces d'exposition, des espaces verts, des terrains destinés aux équipements publics et des parkings pour voitures et camions. Les travaux d'aménagement (routes, eau, assainissement et fibre optique) de la zone, qui a récemment accueilli 13 projets d'investissement pouvant créer 2 500 emplois, ont progressé à 99%, selon les explications fournies.



Algérie-Tunisie-Libye : accord pour la création d'un conseil de partenariat entre organisations patronales.

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) et l'Union générale des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture Libyenne (GUCC) ont convenu, lundi à Alger, de créer un conseil de partenariat, qui se veut un mécanisme à même de contribuer à l'effort de complémentarité économique entre les trois pays, ont-ils indiqué dans un communiqué commun.

L'annonce de cette instance de coopération a été faite à l'occasion d'une rencontre de concertation qui a regroupé le président du CREA, Kamel Moula, celui de l'UTICA, Samir Majoul, et le président de la GUCC, Mohammed Raied, note le communiqué.

Il a relevé que ce conseil s'inscrit « en droite ligne avec la volonté politique exprimée lors de la réunion de concertation au sommet qui avait réuni en avril dernier le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, le président tunisien, Kais Saied, et le président du Conseil présidentiel de l'Etat libyen, Mohammed El Menfi, qui ont mis en avant leur détermination à conforter la sécurité, la stabilité et de raffermir la complémentarité économique dans les trois pays et toute la région ».

Ce mécanisme permettra d'examiner la mise sur pieds des partenariats à hautes valeurs ajoutées entre les opérateurs des trois pays, privés et publics et de les inscrire dans les chaînes de valeurs mondiales, indique encore le communiqué commun, soulignant

l'importance de renforcer les bases du développement global bénéficiant directement aux peuples des trois pays.

Les trois organisations patronales ont aussi appelé à « accélérer la création de zones de libre-échange et à établir des zones industrielles intelligentes dans les zones frontalières communes ».

Elles ont convenu, en outre, d'organiser des rencontres d'affaires et de partenariat de manière périodique réunissant les différents acteurs économiques des secteurs public et privé, alternativement dans les trois pays, et œuvrer à assurer une plus grande ouverture des marchés algérien, tunisien et libyen.

Le CREA, l'UTICA et la GUCC ont, par ailleurs, mis en évidence leur engagement à renforcer le rôle du secteur privé dans les efforts communs visant le développement économique et commercial pour les trois pays de manière à leur permettre de relever les défis actuels, et de s'adapter aux mutations économiques mondiales ».

Ils ont mis en avant, à cette occasion, l'importance du « sommet qui avait regroupé les présidents des trois pays en avril dernier à Tunis dans la concrétisations des aspirations des peuples algérien, tunisien et libyen, pour la stabilité, le progrès et le développement », relève-t-on de même source.

**LE JEUNE
INDEPENDANT**

[Conflits et développement en Afrique : Le fort plaidoyer de Tebboune](#)



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné l'importance d'adopter des solutions africaines pour les problèmes africains. Il a mis en avant les efforts déployés par l'Algérie pour renforcer la capacité opérationnelle de la région de l'Afrique du Nord en matière de maintien de la paix.

Ces engagements ont été réaffirmés par le Chef de l'Etat dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, ce dimanche à Accra (Ghana), devant les participants à la 6e Réunion semestrielle entre l'Union africaine (UA), les Communautés économiques régionales (CER) et les Mécanismes régionaux.

Le président de la République a mis en lumière les efforts de l'Algérie pour promouvoir une paix durable à l'échelle continentale. Dans ce sens, le Chef de l'Etat a garanti qu'en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Algérie est résolue à défendre les intérêts africains, à amplifier leur voix et à soutenir les initiatives communes.

A ce propos, M. Tebboune a souligné que « l'Algérie continuera de défendre les intérêts du continent pour permettre à l'Afrique de jouer un rôle influent dans les affaires internationales, conformément à la Charte des Nations unies », ajoutant qu'« une Afrique unie et forte se traduit également par une stabilité régionale consolidée ».

Dans son allocution, le Chef de l'Etat a mis en exergue la question de la sécurité africaine qui est, aux yeux de l'Algérie, essentielle pour renforcer la stabilité régionale. Une Afrique stable est, selon l'Algérie, un prérequis pour développer la coopération économique, accroître les échanges commerciaux et mettre en œuvre des projets d'infrastructure transfrontaliers. Une fois consolidée, cette stabilité permettra au continent d'unifier ses positions et de renforcer son influence sur la scène internationale, facilitant la défense des intérêts communs face aux grandes puissances mondiales.

C'est pourquoi l'Algérie considère que la restauration de la place de l'Afrique est une correction nécessaire d'une « injustice historique ».

En ce qui concerne l'activation de la « force africaine en attente », le président de la République a souligné qu'une étape importante a été franchie pour renforcer la structure continentale de paix et de sécurité. En tant que présidente de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, l'Algérie continue de déployer des efforts pour améliorer la préparation opérationnelle de cette force régionale. « La Commission de l'Union africaine a récemment validé cette préparation après des inspections rigoureuses, confirmant que les capacités militaires, civiles et logistiques répondent désormais aux normes internationales ».

Le président Tebboune a indiqué que cette reconnaissance marque un tournant significatif, ouvrant la voie pour que les Etats membres se préparent à un exercice de terrain, prévu pour la fin de 2024, simulant le déploiement d'une mission de paix.

Face à ces développements, l'Algérie appelle à accueillir cette annonce avec enthousiasme, à soutenir le secrétariat exécutif de cette capacité en attente, à accélérer l'adoption du mémorandum d'accord relatif à la force africaine en attente entre la

Commission de l'Union africaine et les Communautés économiques régionales ainsi que les Mécanismes régionaux, ainsi qu'à réviser le concept stratégique de la force africaine en attente pour mieux l'aligner avec la doctrine de l'Union africaine concernant les opérations de maintien de la paix, et fournir le soutien nécessaire comme partie intégrante de l'architecture africaine de paix et de sécurité.

Sur les questions internationales, le président Tebboune n'a pas manqué de soulever la situation qui prévaut en Palestine occupée, caractérisée par l'agression barbare de l'armée sioniste. Sur ce point, le Chef de l'Etat a réaffirmé le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien. Il a fermement condamné les actions meurtrières des forces d'occupation sionistes et renouvelé l'engagement de l'Algérie à soutenir la Palestine jusqu'à la réalisation de tous ses droits légitimes, y compris la création d'un Etat indépendant. « Nous renouvelons ici notre solidarité indéfectible avec ce peuple et réaffirmons notre soutien constant jusqu'à la récupération complète de ses droits légitimes, y compris la création de son Etat indépendant, avec El-Qods pour capitale ».



[Ali Aoun, ministre de l'industrie et de la production pharmaceutique](#)

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a révélé hier à Mostaganem, qu'une quinzaine d'usines ont été récupérées dans le cadre du programme de récupération des fonds spoliés et du processus de redémarrage de leurs activités

M.Aoun, qui était accompagné du ministre du transport, Mohamed Habib Zahana, lors de la remise d'une unité industrielle à un groupe d'entreprises la remise d'une unité industrielle à l'entreprise nationale des travaux publics dans la zone d'activité, a indiqué que « ces mesures s'inscrivent dans le cadre du programme du Président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui a promis de récupérer tout l'argent spolié par les pseudo-investisseurs. » « Une quinzaine d'usines ont été récupérées par l'Etat et nous les dirigeons vers les organisations qui les utiliseront »,

a-t-il déclaré, ajoutant qu'« il s'agit des milliards pillés, que les citoyens attendaient peut-être pour les récupérer en espèces. » Après avoir inspecté l'unité industrielle, M. Aoun a donné un certain nombre de directives concernant la transformation vers un

nouveau style de gestion et l'ouverture à l'environnement économique, comme il a ordonné le lancement d'un nouveau processus de recrutement et la livraison d'un nouvel outil de travail. Il a également ordonné le lancement d'un nouveau processus de recrutement et la livraison des premières commandes avant la fin du mois d'août. Le ministre a déclaré que cette usine « fournira immédiatement des matériaux et des tuyaux aux organisations qui ont un programme en cours pour approvisionner certaines zones en eau potable de certaines zones, en particulier les dérivations. Ce sera un soutien pour Cosider et d'autres organisations liées au secteur de l'irrigation ». La remise de cette unité industrielle, abandonnée et fermée depuis plus d'un an, est l'occasion de faire le point sur son état d'avancement.



LA RADIO ALGERIENNE

[Bawabet El Djazaïr», nouvelle revue politique et économique mensuelle](#)



Une nouvelle revue politique et économique mensuelle intitulée «Bawabet El Djazaïr» (Portail de l'Algérie) vient d'enrichir le paysage médiatique algérien. Le numéro zéro de cette revue propose des analyses et des articles sur l'actualité nationale, régionale et internationale par des auteurs algériens et arabes, qui abordent la dynamique et les mutations économiques sans précédent que connaît le pays à tous les niveaux.

La revue revient longuement sur la présence diplomatique notable de l'Algérie dans les fora internationaux au cours des cinq dernières années et son attachement à ses principes et ses positions dans la bataille de polarisation en cours dans un monde en crise et une région en effervescence.

Parmi les principaux dossiers à la Une, on retrouve «La diplomatie souveraine sous Abdelmadjid Tebboune» et «Redressement de cap, feuille de route pour l'avenir d'une nation» sur les cinq années de gouvernance du président de la République.

La revue consacre également un article à la disponibilité de l'Armée algérienne face à tous les scénarios possibles, notamment dans le contexte des mutations régionales. Intitulé «La défense stratégique : parer à tous les scénarios», l'article met en exergue l'activation des éléments de la sécurité nationale et le renforcement des capacités de l'Armée.

«La bataille de la sécurité alimentaire et hydrique : l'Algérie au cœur de l'équation» est le titre d'un autre article qui traite abondamment de la révolution menée par la nouvelle Algérie dans ce domaine prioritaire faisant partie des engagements du président de la République.

Au volet économique, la revue met en lumière les réalisations économiques du pays au cours des dernières années, rappelant que l'économie algérienne occupait la troisième place en Afrique, selon les données du Fonds monétaire international pour l'année 2024.

La revue revient, par ailleurs, sur les développements de la question du Sahara occidental dans un article intitulé «La question sahraouie : le tournant».

Le numéro zéro de cette nouvelle revue consacre aussi un article au rôle de l'Algérie en Afrique, intitulé «L'Agence algérienne de développement en Afrique : le soft power algérien».

وزير المالية يترأس اجتماع اللجنة الوطنية لتقييم مخاطر تبييض الأموال وتمويل الإرهاب



طالب وزير المالي، لعزير فايد، بضرورة قيام اللجنة الوطنية لتقييم مخاطر تبييض الأموال وتمويل الإرهاب وتمويل إنتشار أسلحة الدمار الشامل، بالتكفل بإشكالية تحيين النظام من حيث مطابقة هذا الأخير مع النصوص والمعايير الدولية، مع السهر على نجاعة الإجراءات المتخذة في هذا الإطار.

وخلال اجتماع ترأسه الوزير فايد، بحضور الأمين العام لوزارة الدفاع الوطني، بصفته نائب رئيس اللجنة وعدد من أعضائها، تمت دراسة مخطط عمل لجنة التنسيق الوطنية المكلفة بتسيير ملف تحيين هذا النظام، فضلا عن مدى تقدم الأشغال المتعلقة، بإعداد التقرير الوطني حول المخاطر في إطار مكافحة تبييض الأموال وتمويل انتشار أسلحة الدمار الشامل.

وفي ذات الإطار، دعا لعزير فايد، المشاركون إلى “تكثيف الجهود وتنسيقها للدفاع عن موقف البلد إزاء الهيئات الدولية المختصة، فيما يتعلق بتنفيذ الإجراءات المتخذة لتحسين مطابقة النظام الوطني وتعزيز نجاعته”، حسبما جاء في بيان وزارة المالية.

وقد تخلل هذا الإجتماع، عرض مخطط عمل لجنة التنسيق الوطنية وعروض أخرى بشأن مدى تقدم الأشغال المتعلقة بمسار التقييم الوطني للمخاطر فضلا عن مقترحات لتسريع إعداد التقرير الوطني لتقييم المخاطر وتكييف النظام الوطني مع المعايير الدولية كما حددته مجموعة العمل المالي.

ومن جهته، قدم رئيس مشروع التقييم الوطني للمخاطر عرضا مفصلا حول تقدم أشغال إعداد التقرير الوطني حول المخاطر، كما تطرق أيضا إلى الأنشطة التي أنجزت والمتبقية، مع تسليط الضوء على جمع وتحليل البيانات وتحديد الفاعلين وتقييم الهشاشة والتهديدات ودراسة السياسات والممارسات الحالية المتعلقة بمكافحة تبييض الأموال وتمويل الإرهاب.

وتم في هذا الإطار، يضيف البيان، تقديم مجموعة من التوصيات لتعزيز وإثراء الإطار التشريعي، لاسيما عبر مشاريع القوانين الخاصة بالتأمينات والجمعيات.

كما أبرز المجتمعون ضرورة التنسيق بين مختلف المؤسسات والهيئات المعنية التي تسعى إلى تعزيز فهم مخاطر تبييض الأموال وتمويل الإرهاب مثلما تقتضيه أفضل الممارسات على المستوى الدولي.



وزير المالية يترأس اجتماعاً لتقييم مخاطر تبييض الأموال وتمويل الإرهاب

ترأس وزير المالية، لعزير فايد، اليوم الاثنين اجتماعاً استثنائياً للجنة الوطنية لتقييم مخاطر تبييض الأموال وتمويل الإرهاب وانتشار أسلحة الدمار الشامل، في مقر الوزارة، وفقاً لبيان صادر عن وزارة المالية.

خلال كلمته في اللقاء، الذي يُعد الاجتماع التكميلي الثاني من سلسلة الاجتماعات الاستثنائية للجنة الوطنية، أشاد الوزير بالجهود المبذولة من قبل لجنة التنسيق الوطنية وفرق العمل المعنية باستكمال تقرير التقييم الوطني للمخاطر في المواعيد المحددة.

حث السيد فايد على مواصلة العمل الجاد لتحقيق النتائج المرجوة، مؤكداً على أهمية تلك الأعمال في المستقبل.

ناقش الاجتماع الموضوع المدرج على جدول الأعمال، المتعلق بمواصلة ومناقشة واعتماد التقرير الجزئي لتقييم المخاطر والاستراتيجية الوطنية المتعلقة بها.

ألقى الأمين العام لوزارة الدفاع الوطني، بصفته نائب رئيس اللجنة، كلمة سلط فيها الضوء على ضرورة إثراء مشروع التقرير الجزئي والاستراتيجية الوطنية للوقاية من مخاطر تبييض الأموال، وأهمية تقدير مستوى مخاطر القطاعات المعنية وتكثيف الجهود لرفع أكبر عدد من التحفظات، مشيداً باستجابة فرق العمل للملاحظات المقدمة.

استعرض رئيس المشروع التعديلات التي أُجريت على التقرير بناءً على اقتراحات وزارة الدفاع الوطني، المديرية العامة للضرائب، المديرية العامة للأموال الوطنية، والمديرية العامة للأمن الوطني. وشملت التعديلات تعزيز الإطار القانوني والتنظيمي، إثراء الإطار المؤسسي، وتغيير القانون الأساسي لخلية الاستعلام المالي.

تم اتخاذ عدة قرارات بناءً على هذه التعديلات، منها اعتماد التقرير الوطني الجزئي لتقييم مخاطر تبييض الأموال والاستراتيجية الوطنية للوقاية منه ومكافحته، وتعميم الترخيص التنفيذي للتقرير على الجهات المعنية، بالإضافة إلى نشر ملخص تنفيذي للنتائج على الموقع الرسمي لخلية معالجة الاستعلام المالي.

فايد يدعو للدفاع عن موقف الجزائر في مكافحة تبييض الأموال وتمويل الإرهاب



ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، اجتماع اللجنة الوطنية لتقييم مخاطر تبييض الأموال و**تمويل الإرهاب** وتمويل انتشار أسلحة الدمار الشامل، بحضور الأمين العام لوزارة الدفاع الوطني بصفته نائب رئيس اللجنة وعضو في هذه الهيئة.

تم كريس هذا الاجتماع لمناقشة عدة نقاط مدرجة في جدول الأعمال والتي تتعلق بشكل أساسي بما يلي تقديم خطة عمل **اللجنة** الوطنية للتنسيق المكلفة بإدارة ملف تطوير نظامنا الوطني لمكافحة **تبييض الأموال** وتمويل الإرهاب مع مجموعة العمل المالي. وعرض تقدم الأعمال المتعلقة بإعداد التقرير الوطني حول مخاطر تبييض الأموال وتمويل الإرهاب.

في بداية مداخلته، شدد فايد على الأهمية البالغة لهذا الاجتماع. كما أشار إلى أن هذه اللجنة الوطنية يجب أن تتناول إشكالية التطوير الشامل لنظامنا الوطني لمكافحة تبييض الأموال. سواء من حيث مطابقة قوانيننا للمعايير الدولية أو من حيث ضمان فعالية الإجراءات المتخذة في هذا الصدد. تضاف هذه المهمة إلى المهام الأصلية للجنة الوطنية التي تتمثل في فحص واعتماد التقرير الوطني لتقييم المخاطر.

من جهة أخرى، دعا فايد جميع المشاركين إلى تكثيف وتنسيق الجهود للدفاع عن موقف الجزائر. أمام الهيئات الدولية المتخصصة، فيما يتعلق بتنفيذ الإجراءات المتخذة لتحسين مطابقة وفعالية نظامنا الوطني. كما حث جميع الأطراف المعنية على تعبئة موارد الذكاء الجماعي لتحقيق الهدف المنشود.

تجدر الإشارة إلى أن هذا الاجتماع تميز بتقديم خطة عمل اللجنة الوطنية للتنسيق وعرض تقارير حول تقدم الأعمال المتعلقة بعملية التقييم الوطني للمخاطر، بالإضافة إلى اقتراحات لتسريع إعداد التقرير الوطني لتقييم المخاطر وتكييف النظام الوطني مع المعايير الدولية كما حددتها مجموعة العمل المالي.

من جانبه، قدم ممثل خلية معالجة الاستعلام المالية خطة عمل الخلية المتعلقة بالإجراءات المعززة مع مجموعة العمل المالي، والتقدم الملحوظ الذي تم تحقيقه.

و لتكفل بجانب الفعالية الذي يعتمد على التنسيق والتوافر، سيتم تنظيم يوم دراسي في 5 يونيو 2024 لفائدة فريق العمل المشترك بين القطاعات المكلف بإجراء التقييم الوطني للمخاطر.

من ناحية أخرى، قدم رئيس المشروع المكلف بإجراء التقييم الوطني للمخاطر عرضاً مفصلاً عن تقدم الأعمال المتعلقة بإعداد هذا التقرير. كما عرض الإجراءات التي تم تنفيذها وما تبقى من أعمال، بما في ذلك جمع وتحليل البيانات، وتحديد الجهات الفاعلة، وتقييم نقاط الضعف والتهديدات، وفحص السياسات والممارسات القائمة لمكافحة تبييض الأموال وتمويل الإرهاب.

في الختام، تم تقديم توصيات تتعلق بالإجراءات الواجب اتخاذها لتعزيز وإثراء الإطار التشريعي، بما في ذلك مشاريع القوانين المتعلقة بالتأمينات والجمعيات. كما تم التأكيد على ضرورة التنسيق بين المؤسسات والهيئات المعنية لتعزيز فهم أفضل لمخاطر تبييض الأموال وتمويل الإرهاب بما يتماشى مع أفضل الممارسات الدولية.

وفي نهاية الاجتماع، أكد الوزير لجميع الحاضرين على دعمه المستمر و التزامه بمرافقتهم في تنفيذ مهامهم.